



L'Assemblée Générale statutaire Fédération France Nature Environnement Midi-Pyrénées

Samedi 19 mars 2011 à 9h30
Maison de l'Environnement de Midi-Pyrénées
91Toulouse

L'ordre du jour de l'Assemblée tel qu'adopté par le Conseil d'Administration du 19 janvier 2011 est le suivant :

- Adoption de l'ordre du jour
- Adoption du PV de l'Assemblée Générale du 16 mars 2010
- Rapport moral 2010
- Rapport financier 2010
- Rapport d'activités 2010
- Débat et vote sur ces rapports
- Vote du Conseil d'Administration
- Adoption du tarif des cotisations à la fédération FNE MP applicables en 2012

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. Adoption du PV de l'Assemblée Générale du 16 mars 2010

Le PV de de l'assemblée Générale 2010 est adopté à 275 voix sur 290.

3. Rapport moral 2010

Une année 2010 éprouvante, qui nous a détourné de l'action militante

2010 a été marquée par une dégradation rapide du fonctionnement de l'équipe salariée accentuée par un conseil d'administration embourbé.

Une équipe salariée fragilisée

L'équipe salariée a sollicité à plusieurs reprises les administrateurs pour leur faire part de dysfonctionnements importants dans le mode de management et de gestion. Une mission d'analyse (réalisée bénévolement par un consultant) a été réalisée. Elle a conclu tout particulièrement à une nécessaire clarification entre les missions des administrateurs ou pilotes de réseau et les missions des salariés. En gros : que les administrateurs pilotent et militent et que les salariés gèrent et réalisent les projets.

Au travers des échanges que j'ai pu avoir (ainsi que d'autres membres du bureau) avec les salariés, il était devenu évident que la directrice n'avait plus la main sur la direction de l'équipe et sur le pilotage en terme de gestion et d'actions. J'ai donc, avec l'accord du bureau, conclu avec elle une rupture conventionnelle de CDI au 31 décembre.

Il était temps, la situation financière 2010 a été très mauvais comme vous pourrez le constater lors du rapport financier.

Un conseil d'administration embourbé

Sur 4 CA (sans parler des bureaux), la question de la légitimité de l'élection d'un

administrateur suppléant a été remise en cause à plusieurs reprises par une fédération départementale. Outre le fait que cela était injustifié, ces interpellations ont mobilisé trop d'énergie et de temps et éloigné encore un peu plus notre fédération de son objectif principal. Elles n'ont pas fait progresser FNE Midi-Pyrénées dans une année particulièrement pénible pour toutes et tous. Nos statuts sont clairs et sont respectés. Ces interpellations qui fatiguent tout le monde sont hors sujet et doivent cesser.

L'action militante a donc pâti de cette situation. Néanmoins, des actions fortes sont à relever. Parmi celles ci et sans être exhaustif :

- la participation au débat public Castres Toulouse avec une position claire travaillée par le réseau ADT sous le pilotage toujours efficace de José
- le congrès FNE à Toulouse qui nous a permis d'approfondir notre approche de "l'économie verte et solidaire" qui doit être celle de demain
- un lobbying intense auprès des services de l'état (Direction de l'eau, Préfet, Agence, Dreal,...) pour une mise en application des volumes prélevables sans céder aux pressions de la FNSEA. Le positionnement (alerte sur les dangers et valorisation de bonnes pratiques) est désormais bien repéré et compris,
- de nombreuses actions en justice,
- la participation à la concertation sur le plan de réintroduction de l'ours qui ne nous donne pas entière satisfaction,
- la participation pro active à la territorialisation du grenelle de l'environnement en région Midi-Pyrénées,

Donc une année très éprouvante pour les administrateurs et les salariés. Un changement de direction avec l'embauche au 1er janvier de Marie Laure CAMBUS. En trois mois, elle avec son équipe fait un travail remarquable de réorganisation et de relance. Je tiens à les féliciter. Nous devons donc relancer la machine sur des bases claires de travail au nombre de trois : des réseaux thématiques pour organiser l'action militante des projets conçus et réalisés avec des associations membres pour faire vivre le mouvement une répartition des missions entre bénévoles et salariés pour être opérationnel

Nous vous présenterons rapidement ces points issus des échanges que nous avons eu au sein du CA et des propositions réalisées par certains.

Je suis très confiant en notre capacité à rebondir. J'avais annoncé en 2010 que c'était mon dernier mandat sans savoir ce qui allait se passer dès le mois d'avril. On ne peut pas la même année changer de direction et de présidence, ce n'est pas sérieux. Je serai donc à nouveau candidat à un poste d'administrateur et si j'étais élu au poste de président. Dans ce cas, je préparerai avec les autres membres du conseil d'administration la "relève".

4.Rapport financier 2010

4-1 . Rapport financier de Sylvain Doublet, trésorier de FNE Midi-Pyrénées

Les membres de l'AG disposent dans le dossier de séance, des documents comptables de clôture d'exercice (bilan et compte de résultat).

L'établissement des comptes annuels est obligatoire ; ceux-ci sont le reflet monétaire, pour partie et non monétaire pour une partie non négligeable –caractéristique du secteur

associatif- de l'activité de tout un exercice.

En 2010, la volonté de travailler avec une logique de projets en partenariat avec des associations membres, demeure la priorité.

Au 31 décembre, le compte de résultats fait apparaître un résultat négatif 2010 de **- 34 505 euros**, soit 12,5% des produits d'exploitation (contre +2430 en 2009 ; -16 129 en 2008, +2 567 en 2007, +40 007 en 2006 ; -37 444 en 2005 pour mémoire). Le résultat de l'année est donc déficitaire après une année 2009 à l'équilibre.

En 2010 le résultat négatif d'exploitation sera « affecté » au **fond propre** de l'association (Cf. Bilan Passif). Ce dernier passe donc de 50 975 € à **16 471 €**. Il représente plus que **5 % des charges annuelles prévues pour 2011**, ce qui est nettement insuffisant et peut engendrer des problèmes de trésorerie importants.

Idéalement pour avoir un fond de roulement évitant les problèmes de trésorerie (lies aux décalage entre la réalisation des projets et leur financement : certains projets sont payés 4 à 5 mois après leur finalisation. Il faudrait donc 4 à 5 mois de provisions sur salaires) et pour faire face à une éventuelle année difficile (comme 2006, 2008 et 2010), il devrait atteindre 30 % des charges (soit environ 90-100 000€). Cela reste l'objectif de FNE Midi-Pyrénées dans les années à venir. Avec un fonds de roulement représentant 5 % des charges, et des décalage de paiement (notamment FEDER) de plus de 10 mois, **la trésorerie de la fédération est toujours difficile à piloter**. Des solutions sont à l'étude à partir de 2011 pour éviter que la trésorerie devienne un facteur limitant de l'activité (partenariat avec le Crédit Coopératif et Midi-Pyrénées Active)

Les fonds dédiés (engagement à réaliser sur les ressources affectés) au 31/12/2010, qui correspondent aux aides publiques qui nous ont été attribuées sur des parties de projets non finalisées, représentent un total de 26 065 euros (contre 34 200 euros au 31/12/2009); le détail des fonds dédiés figure dans l'annexe des comptes et dans le bilan (Passif).

Les salaires et charges sont de loin la plus grosse dépense de la structure. En 2010, les salaires et charges sociales qui représentent 235 792 euros (contre 254 459 en 2009), soit 75 % des charges d'exploitation.

Les montants des subventions d'exploitations ont diminué de 25 % par rapport à l'année antérieure et s'élèvent à 174 559 € (230 925 € en 2009).

La fédération est fragile (fond associatif insuffisant, trésorerie insuffisante) et compte sur 2011 pour se renforcer techniquement et financièrement.

4-2. Commissaire aux comptes :

Valide les comptes

Par d'observation particulière

Le bénévolat en nature sera annexé au compte de résultats

5.Rapport d'activités 2010

- Le réseau :
 - 141 associations soit environs 10 000 citoyens

- les réseaux thématiques qui marchent :
 - eaux
 - santé et environnement (+news letter)
 - aménagement (+news letter)
- Mission eau :
 - Structuration du réseau sur le bassin AEAG (6 régions) : création du collectif Ass'Eau BAG
 - Organisation de journées de formation (intervention+visite)
 - Gestion quantitative et économie d'eau
 - Zones humides (services rendus et fonctionnement)
 - Hydroélectricité : barrages et éclusées
 - Eau et santé : des enjeux émergents (nano particules et autres particules non traitées aujourd'hui)
 - Communiqués de presse (irrigation, centrale d'Ustou et continuité écologique)
 - La journée bonne pratique de gestion de l'eau sur le bassin AEAG :
 - Public : ensembles des acteurs de l'eau du bassin
 - Identification des bonnes pratiques X 9
 - Journée à Bordeaux le 3 décembre (120 participants)
 -
- Le centre documentaire :
 - 200 lecteurs
 - 2600 prêts de documents
 - 68 recherches documentaires
 - Des tendances en 2010 :
 - Des demandes par internet
 - Des besoins en accompagnement sur la gestion des fonds documentaires
 - Un relais d'information des associations membres
 - Des accueils de groupes
 - Mise en dépôt des documents de l'ADEME et du grand Toulouse
 - Participation à l'opération de conservation de collections de périodiques (ex. combat nature, la lettre du Hérisson, ...)
 - Participation aux salons spécialisés et/ou grands publics
 - Animation du réseau RESIDMIP (41 structures recensée, 4000 visites sur le portail, charte de fonctionnement, faciliter
- Mission juridique :
 - Alerte
 - Conseil
 - Engager des actions juridiques
 - Accompagner les associations (partenariat avec le réseau juridique de FNE)
 - Les dossiers de 2010 (Cf. rapport d'activité)
 - Communiqué de presse (X2)
 - Territorialisation du Grenelle (questionnaire + 2 journées de formation)
- Education à l'environnement :
 - Sensibilisation de l'ensemble des publics (expo, stand, ...)
 - Des outils (jeux de rôle, plaquette, jeux)
 - Le projet alimentation (jeux, expo, film d'animation, ...)
 - Valorisation des outils pédagogiques (notamment les expo existantes)

- Et pour 2011 : Comment faire vivre la « vie associative » :
 - Faire des projets avec les associations membres
 - identifier les partenaires
 - trouver les financements
 - travailler ensemble
 - Quelques exemples pour 2011 :
 - Formation auprès des bénévoles
 - Guide juridique
 - Charte pour les jardineries
 - Du centre doc. au centre de ressource
 - Les réseaux thématiques de la fédération : X7
 - Qui : un groupe de membres + un binôme (pilote – salarié)
 - Comment : communiquer et alerter
 - Quoi : des sujets prioritaires pour l'année
 - Il manque des pilotes pour 2011
 - Déchets
 - Biodiversité
 - Articulation Bénévoles-Salariés
 - Bénévoles : alerter, porter la parole
 - Administrateur : valider et approuver les projets, valider la position politique, valider les actions juridiques et les adhésions
 - Salariés : concevoir et réaliser les projets, rechercher des partenaires, animer des réseaux, assurer la logistique des réseaux thématiques (à approfondir en 2011)

6. Débat et vote sur ces rapports

Jean-Pierre Delfau : Propose de faire apparaître les indemnités de licenciements et retraites / provisionner ses indemnités

Commissaire aux Comptes : cela peut-être (a minima) noté en annexe dans les bilans financiers

Didier Pacaud : L'urbanisation « galopante » de la région Toulouse et les problèmes associés. Comment y remédier ?

José Cambou : La fédération est consciente des dangers de l'étalement urbain. C'est un des thèmes prioritaires du réseau thématique ADT qui sera abordé lors d'une formation à destination des bénévoles organisée en 2011.

Dominique Leman : L'artificialisation des sols en MP est de 3,5% (nettement supérieur à la moyenne française). Les facteurs clés sont connus et plus ou moins pris en compte dans les SCOT et l'InterSCOT, mais les projets routiers perturbent ces schémas et ne semblent pas avoir de limite (ex. LACT : c'est le début du grand contournement et c'est l'échec du projet TVB, InterSCOT, ...). FNE-MP doit être plus offensif pour lutter contre ce projet LACT.

Rémy Martin : FNE-MP partage ces points de vues. Le niveau d'alerte de la fédération est aussi fonction de ses ressources (limités en 2010)

Marcel Martin : le turn-over important de l'équipe salarié

Rémy Martin : Le CDD doit rester exceptionnel. La règle doit être le CDI. Mais les CDI demandent un niveau d'activité permanent (pas toujours facile à tenir et très dépendant du type de projet)

Marcel Martin : les subventions de l'état sont gelées ; quels impact sur le financement des projets ?

Rémy Martin : les projets sont présentés et discutés en bureau et en CA

Thierry de Noblens : Le juridique peut-être divisé en 2 parties :

Les tribunaux administratifs : très aléatoire

Le pénal : très sous utilisé, des milliers de délits chaque année (voir les PV existants), la fédération pourrait en tirer profit (travail en partenariat, lien fédéral, gain financier)

Marie-Laure Cambus : Le financement du poste juridique est à l'étude et le recours au pénal est envisagé pour 2011

7. Adoption des rapports 2010

- Rapport moral : approuvé (1 abstention UPNET soit 55 voix/ 290)
- Rapport financier : approuvé (1 abstention UPNET soit 55 voix/ 290)
- Rapport d'activité : approuvé (1 abstention UPNET soit 55 voix/ 290)

8. Adoption du tarif des cotisations à la fédération FNE MP applicables en 2012

Modifications proposées :

- Adhérents individuels : 20 euros (Adopté en CA)
- Augmentations globales pour participer au redressement de la fédération (même de manière symbolique) ? : inchangées pour 2011 mais un appel au don pourra être mis en place en 2011 (Adopté en CA).

- Les tarifs des cotisations 2012 ont été adoptés à l'unanimité.

9. Élection du CA

1) Les candidatures :

- **1^{er} collègue** (les fédérations départementales) :
 - FNE 82 – Jean-Pierre Delfaut – Sabine Martin
 - FNE 65 – Françoise Cazale – Didier Nougé
 - UPNET – Bernard Maillochaud – Dominique Leman
 - Gadel – Bernard Sainte Martie – Martine Alquier
- **2^{ème} collègue :**
 - Jean Pierre Delorme (CEA) – Jean-Pierre JENN
 - Sylvain Doublet (SOLAGRO) – Frédéric Coulon
 - Rémy Martin (Ass. Sauvegarde Vallée de la Nère) – Julien Lacroix
 - Jérôme Calas (NMP) - Pascal Dubarry
 - Jean Joachim (NMP) – Régis Mathon
- **3^{ème} collègue :**
 - Didier Pacaud (Union Sauvegarde du Rouergue) – Jean Delmas
- **4^{ème} collègue :**
 - José Cambou – George Perret
 - Fred Manon – Michel Henry

Toutes les candidatures sont recevables.

2) Les résultats de l'élection des membres du CA 2011:

candidats au CA 2011	Nb voix total
JP Delorme – JP Jenn	235
Sylvain Doublet – Frédéric Coulon	235
Rémy Martin – Julien Lacroix	235
Jérôme Calas- Pascal Dubary	235
Jean Joachim – Régis Mathon	235
Thierry de Noblens	234
Didier Pacaud – Jean Delmas	289
José Cambou – Georges Perret	235
Fred Manon – Michel Henry	235

L'élection se fait à bulletins secrets.
Nombre de voix total : 290

L'ensemble des candidats sont élus au Conseil d'Administration après vote à bulletin secret.

Rémy Martin remercie l'ensemble des personnes présentes et clôture l'assemblée générale.

LISTE DES PERSONNES PRÉSENTES

Georges PERRET	Adhérent individuel
Sabine MARTIN	FNE 82 (Vice Présidente)
Max MARTIN	FNE 82 (adhérent)
Jean-Pierre DELFAU	FNE 82 (Président)
Régis MATHON	Nature Midi-Pyrénées (trésorier)
Henri FRENDU	ADEQVAAR
Florence PELLETIER	UPNET (membre du conseil exécutif)
Dominique LEMAN	UNPNET (membre du conseil exécutif)
Jean-Louis RIGNOUX	Castelginest Environnement et Cadre de Vie (secrétaire)
Thierry DE NOBLENS	CEA
Didier PACAUD	Union de Sauvegarde du Rouergue
Frédéric MANON	Adhérent individuel
Noëlle NOURY	ASBBA et Collectif Ginestous 2000
Marcel MARTIN	Collectif contre le plan Ginestous 2000
Jean-Pierre DELORME	CEA
José CAMBOU	Adhérente individuelle
Didier NOUGE	FNE 65
Sylvain DOUBLET	Solagro
Rémy MARTIN	Sauvegarde Vallée de la Nère (Président)

LISTE DU PERSONNEL DE FNE MP PRÉSENT

Marie-Laure CAMBUS	Directrice
Caroline OLIVIER	Chargée de mission « Bonnes Pratiques » & formations
Nelly LOUSTALOT	Documentaliste et chargée de mission
Caroline CRETON	Chargée de mission Eau
Alex BRONER	Documentaliste
excusées :	
Sophie FLECKENSTEIN	Juriste
Sophie POURCEL	Chargée de mission Éducation Environnement

LISTE DES AUTRES PERSONNES PRÉSENTES :

Nelly DeRIEU	Cabinet de Saint Front – Commissaire aux comptes
--------------	--

LISTE DES ASSOCIATIONS EXCUSÉES ET POUVOIRS :

Jean-Pierre Jenn association LE CHABOT,
donne pouvoir à JP Delorme du CEA.

Bernard Maillochaud association UPNET,
donne pouvoir à Dominique Leman de l'UPNET.

Michel Henry adhérent individuel,
donne pouvoir à Fred Manon adhérent individuel

Jérôme Calas association Nature Midi-Pyrénées,
donne pouvoir à Régis Mathon de Nature Midi-Pyrénées

Jacques Philbert association GADEL 46,

donne pouvoir à Rémy Martin

Jean-Louis Bugarel association Action Environnement,
donne pouvoir à José Cambou